

RECRUTEMENT

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS CIS

Saison 2018

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence recrute pour la période d'avril à octobre 2018 des sapeurs-pompiers volontaires.

Les personnels recrutés avec une affectation dans les CIS seront employés :

- aux dispositifs préventifs mis en place,
- aux opérations de secours,
- aux activités de formation,
- à la maintenance opérationnelle des matériels d'incendie et de secours,
- à la mise en œuvre du Poste de Commandement Mobile Départemental,
- à l'organisation de la logistique.

La détention des unités de valeur FI (complète) FDF1 et PL - COD1 et COD2, sera appréciée lors du choix des candidats.

Les candidatures et le dossier ci-joint dûment renseigné et accompagné des pièces demandées, devront être adressés **1 mois avant la période demandée** à :

Monsieur le Directeur départemental
des Services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence
95, avenue Henri Jaubert - CS 39008
04 990 DIGNE LES BAINS cedex

Le service des personnels volontaires reste à votre entière disposition à toutes fins utiles
au 04 92 30 89 18



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des personnels volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

**DOSSIER DE CANDIDATURE À UN
ENGAGEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

À retourner à l'adresse postale ou électronique indiquée ci-dessus.

ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Dpt :

Situation de famille (1) : célibataire vie maritale séparé marié divorcé veuf

Nom conjoint(e) : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone professionnel : E-mail :

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M. (2)

candidat(e) à la fonction de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le Département des Alpes de Haute-Provence (04), m'engage à exercer cette activité conformément au décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 et à me soumettre aux obligations et à la discipline que m'imposent les différents règlements du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de haute-Provence, du au

Fait à : le :

Signature :

(1) cocher la case qui convient

(2) rayer les mentions inutiles



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des personnels volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

(Pour les candidats avec une affectation dans un CIS)

Attention : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette autorisation.

Je soussigné(e) grade, nom, prénom :

Qualité du signataire :

✎ Autorise : Mlle, Mme, M. (3), nom, prénom

né(e) le : à :

(grade et date de nomination) de sapeur-pompier volontaire au SDIS
de (Dpt) depuis le (ancienneté)

à souscrire un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le
département des Alpes de Haute-Provence pour la période du
au :

(Remarque : Pour les demandes concernant la période de juillet et août, l'autorisation doit englober la phase de stage FDF1 qui se déroule du 27 au 30 juin 2018 si le SPV n'en est pas titulaire)

✎ Atteste que l'intéressé(e) remplit les conditions d'aptitude physique et médicale comme indiqué
à l'article 7 du décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompier volontaires.

✎ Atteste que l'intéressé(e) est titulaire de la FI complète et à jour de ses formations continues.

Signature et cachet :



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des personnels volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.53 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

LISTE DES EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT

Attention : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette attestation.

Je soussigné(e) grade, nom, prénom :

Qualité du signataire :

↪ Atteste que Mlle, Mme, M. (3), nom, prénom

né(e) le : à :

détient à ce jour les qualifications et unités de valeur lui permettant d'assurer les activités
mentionnées ci-dessous (rayer les mentions inutiles) :

- Équipier FDF
- Équipier incendie
- Équipier secours routiers
- Équipier secours à personne
- Équipier opérations diverses
- Chef d'agrès engin incendie (sous-officier)
- Chef d'agrès secours routiers (sous-officier)
- Chef d'agrès secours à personne
- Chef d'agrès opérations diverses
- Conducteur engin pompe (COD 1 + permis C)
- Conducteur hors chemin (COD 2 PL FDF)
- Conducteur secours routiers
- Conducteur VSAV
- Conducteur VL-VTU

Signature et cachet :



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des personnels volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

**FICHE DE MESURES
DES EFFETS D'HABILLEMENT**
A renseigner intégralement

NOM : PRÉNOM :

SDIS D'ORIGINE : AFFECTATION 04 :

N° DE PORTABLE : TAILLE EN CM :

DÉSIGNATION	TAILLE
Bottes à lacets (1)	
Vestes SPF1 (2)	
Pantalons SPF1 (1)	
Paire de gants de protection (4)	
Polo (3)	
Chemises F1 (2)	
Parka (2)	
Sweat (2)	
Casquette (5)	
Chaussettes	
Pull over (Gpt Nord) (2)	

- (1) votre pointure de chaussure de tous les jours ;
- (2) mesure de votre carrure : tour au niveau de la poitrine en centimètre ;
- (3) même taille que les tee-shirt que vous portez dans le civil (S / M / L / XL...);
- (4) la largeur de votre pomme de main en centimètre;
- (5) tour de tête en centimètre.

Le Service départemental d'incendie et de secours ne détient pas une masse d'habillement permettant de doter tous les personnels venant de l'extérieur du département. En contrepartie, il s'engage à remplacer tout effet détérioré au cours de la campagne estivale et à cet effet nous joignons une attestation de remplacement au dossier. Si toutefois l'autorité territoriale d'origine refuse la mise à disposition des effets personnels, cette fiche doit être renseignée dans les moindres détails et annexée à votre dossier de candidature.



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des emplois volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT
(à joindre au dossier d'engagement)

- ↪ Curriculum Vitae
- ↪ Photocopie de la carte d'identité
- ↪ Photocopie du permis de conduire
- ↪ Attestation de sécurité sociale
- ↪ Relevé d'identité bancaire
- ↪ Relevé détaillé de la carrière SPV délivré par votre SDIS ou le cas échéant la photocopie de **tous** les arrêtés de sapeur-pompier

Les documents demandés sont indispensables au bon fonctionnement du système d'alerte et de paiement.



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Groupement des ressources humaines

Service des emplois volontaires

95, avenue Henri Jaubert – CS 39008

04990 DIGNE LES BAINS cedex

Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09

E-mail : sagius@sdis04.fr

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

DE REMBOURSEMENT DE CAUTION

Je soussigné(e) grade, nom, prénom :
engagé en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier conformément à l'arrêté SDIS
n° 2018 - avec une affectation au CIS m'engage par
la présente à :

- rembourser au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, une éventuelle retenue sur caution réalisée par le bailleur des locaux loués, dont j'aurai la jouissance pendant la durée de mon engagement.

- rembourser au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, les frais éventuels de remise en état des locaux loués, en cas de dégradation résultant de mon fait.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Digne les Bains, le



Service Départemental d'Incendie et de Secours
Groupement des ressources humaines
Service des personnels volontaires
95, avenue Henri JAUBERT - CS 39008
04 990 DIGNE LES BAINS cedex
Tél : 04.92.30.89.18 – Fax : 04.92.30.89.09
Courriel : sagius@sdis04.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Colonel Frédéric PIGNAUD, Directeur départemental, certifie que notre établissement prend en charge, en cas de détérioration au cours de leur engagement dans notre département, le remplacement des effets vestimentaires des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers extra-départementaux.

Fait à Digne les Bains, le 11 janvier 2018, pour servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and several horizontal strokes below it.